



Direction Départementale des Territoires et de la Mer
 Service Urbanisme
 Pôle Risques
 16, rue Aristide Zola
 13332 Marseille Cedex 3

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
 Préfecture Régionale de l'Azur
 Service Prévention des Risques
 10045 Centre National et Minier
 16 rue Zola
 CS 50248
 13331 Marseille cedex 3

Source : IGN/ANRS/254-024
 BIGNON/2014
 IGN/ANRS/2014
 DOP P. 2020
 ORECA, P.A.C.A. / GEORIS, 2014-2020
 IGN 15, 2021

Phase d'Association et Phase de Concertation publique

COMMUNE DE GARDANNE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES MINIERES (Igneite) / CARRIERES SOUTERRAINES (pierre à ciment)

2 - PLAN DE ZONAGE REGLEMENTAIRE
PLANCHE 5 AU 1/2500°

Echelle 1/2500
 Format A0

Légende des aléas*

ALEAS MINIERES (Igneite) Aléa Affaissement A: moyen (cassant) @, a, à: souple de tout niveau Puits traités par bouchon autoportant p: périmètres de protection Aléa Effondrement localisé lié aux travaux souterrains e: faible f: moyen Aléa Tassement (dépôts de surface) t: faible Aléa Glissement (dépôts de surface) g: faible G: moyen	Aléa Effondrement f: moyen Aléa Inondation i: faible m: moyen intensité modérée (H<0,50m) M: moyen intensité élevée (H<3m) ALEA LIÉ AUX CARRIERES SOUTERRAINES (pierre à ciment) Aléa effondrement c: faible C: fort ENJEUX Bâtiments Sites Terrains de sport
---	---

Remarques sur les légendes

La présence d'aléa effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour se traduit systématiquement par une zone Vi (Violet), les symboles relatifs à cet aléa (o, @, a, à, e, t, g, f, I) et c (voir légende des aléas ci-dessus) n'apparaissent pas sur la légende des aléas ci-contre.

Les zones d'aléa affaissement à caractère souple sont représentées par des cercles de couleur noire et celles à caractère cassant par des cercles de couleur rouge, conformément à la légende des aléas, uniquement pour les zones Rouge ou Violet. Pour connaître le niveau d'aléa (a, @, e, t, g, f, I) et c, il faut se reporter à la carte des aléas.

* Avertissement: tous les aléas ou les zones réglementaires (Vert, Bleu, Marron, Rouge, Violet) présentés respectivement dans la légende des aléas et la légende du zonage ne figurent pas obligatoirement sur la carte.

Légende du zonage

Les aléas A, o/A, P, E, G, F, I, I' et C (voir légende des aléas ci-dessus pour connaître la correspondance entre cette nomenclature et les aléas) génèrent des zones Rouge suivant la méthodologie exposée dans le tableau ci-dessous.

Aléas	Enjeux	
	Zone urbanisée	Zone non urbanisée
Effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour, quel que soit le niveau d'aléa o et @ ou a, à: souple de tout niveau	VI	VI
Périmètres de protection autour des puits traités par bouchon autoportant P		
Et en présence éventuelle des autres aléas		
Affaissement (cassant) Moyen A ou f	II	II
Effondrement localisé lié aux travaux souterrains Moyen e ou m		
Effondrement Moyen f ou M		
Glissement Moyen G ou C		
Tassement Moyen t ou C		
Effondrement (carrées de pierre à ciment) Fort C		
Et en l'absence d'aléa Effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour Faible o, Moyen e et en dehors des périmètres de protection autour des puits traités par bouchon autoportant P		
Et en présence éventuelle des autres aléas		

Les aléas @, a, à, e, t, g, f, I' et c (voir légende des aléas ci-dessus pour connaître la correspondance entre cette nomenclature et les aléas) engendrent des zones Bleu, Marron ou Vert suivant la méthodologie exposée dans le tableau ci-dessous.

Aléas	Enjeux	
	Zone urbanisée	Zone non urbanisée
Affaissement (souple) Faible intensité très limitée @	Vc	Vc
Sans aléa affaissement mais en présence d'aléas e, t, g, f, I' ou c	B1	M1
Affaissement (souple) Faible intensité très limitée @ en présence d'aléas e, t, g, f, I' ou c	B2	M2
Ou		
Affaissement (souple) Faible à ou Moyen a en présence éventuelle d'aléas e, t, g, f, I' ou c		

